

# Avis de convocation

## Assemblée générale de parents (Art. 47 de la LIP)

---

### Aux parents des élèves fréquentant l'école Sainte-Clotilde

C'est avec plaisir que vous êtes convoqués à l'assemblée générale des parents **le jeudi 14 septembre 2023** à l'heure et à l'endroit suivants :

**École :** Sainte-Clotilde  
**Adresse :** 2459 chemin de l'Église  
**Local :** Gymnase  
**Heure :** 19H00 à 19H30

### Ordre du jour

---

1. Mot de bienvenue de la présidente et présentation du CÉ 2022-2023
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2022
5. Rapport annuel du CÉ (article 82 et 83 de la LIP)
6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement
7. Nomination d'une présidence d'élection
8. Élection des membres parents au conseil d'établissement (2 postes seront en élection; il s'agit d'un mandat de 2 ans).
  - 8.1 Procédure d'élection
  - 8.2 Mise en candidature :

*Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez faire parvenir une procuration à l'école indiquant que vous souhaitez postuler à titre de représentant ou de représentante ainsi que vos motivations à siéger au conseil pour la prochaine année scolaire.*
  - 8.3 Vote
9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
10. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents
11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement
12. Levée de l'assemblée

***Bienvenue à tous les parents ! Votre engagement est très stimulant pour nos élèves, notre école et notre communauté éducative.***

Cynthia Ménard  
Présidente du conseil d'établissement

Line Martineau  
Directrice